



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Auteur : sce

Date : 21/12/2018



FINANCEMENT



STRUCTURES PORTEUSES

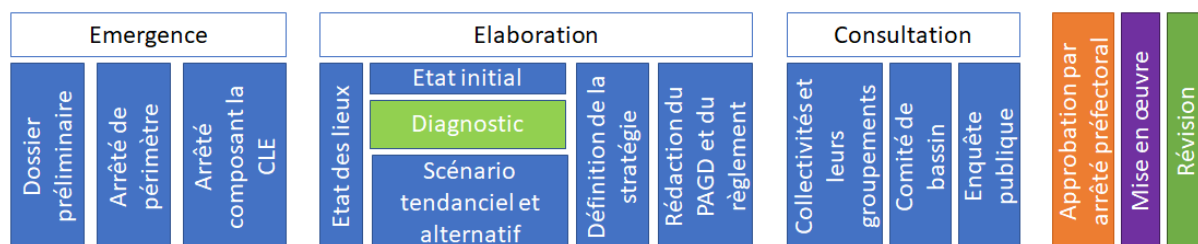


1. Objectifs du diagnostic.....	3
2. Gestion quantitative des ressources en eau	4
3. Maitrise du risque d'inondation.....	6
4. Qualité des ressources en eau	9
5. Valorisation des milieux aquatiques et associés	12
6. Hiérarchisation des enjeux.....	15

1. OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

Le SAGE, Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), est un document de planification élaboré de manière collective et concertée. Le diagnostic en est la seconde étape d'élaboration qui permet de mettre en relation les différentes données de l'état initial, en expliquant les situations observées.

Le schéma ci-après récapitule la place du diagnostic dans la démarche générale d'élaboration du SAGE :



A cette étape, sont établis les liens entre pressions que sont les activités humaines sur la ressource et leurs impacts sur les milieux et la qualité des eaux.

Le présent document est un résumé non exhaustif du rapport de diagnostic. Ce résumé n'a pas pour vocation de se substituer au document global mais permet, à travers une lecture rapide, d'appréhender les principaux liens entre les pressions et les impacts sur la ressource et donc de mettre en lumière les grands enjeux du territoire du SAGE.

Chaque enjeu spécifique au territoire des 6 Vallées est ainsi détaillé dans les parties suivantes : gestion quantitative des ressources en eau, maîtrise des risques d'inondation, qualité de l'eau et valorisation des milieux aquatiques et associés.

2. GESTION QUANTITATIVE DES RESSOURCES EN EAU

Les prélèvements annuels sont évalués sur la base des données redevance de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ils représentent environ 3 millions de m³ sur le territoire du SAGE. Ils sont exclusivement réalisés en **eaux souterraines** et à 98% liés à **l'alimentation en eau potable**.

Ces données redevances de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ne permettent qu'un aperçu partiel des volumes prélevés. Les prélèvements d'eaux souterraines des forages des particuliers, qui sont en majorité utilisés à des fins agricoles, sont mal connus. Aucun prélèvement pour l'irrigation ou le cheptel n'est ainsi recensé par ces données redevance sur le territoire du SAGE des 6 Vallées. Néanmoins, on estime les besoins pour le cheptel à environ 840 000 m³, captés au niveau de forages privés ou des forages publics d'eau potable. A titre de comparaison, cela représente environ 30% des prélèvements réalisés pour l'alimentation en eau potable sur le territoire du SAGE. Les prélèvements agricoles (liés à l'irrigation et l'abreuvement du cheptel) ne sont donc pas neutres.

Les **pertes sur les réseaux d'eau potable** ont été évaluées, lors de l'état initial du SAGE, à 840 000 m³, ce qui représente une marge de progression non négligeable.

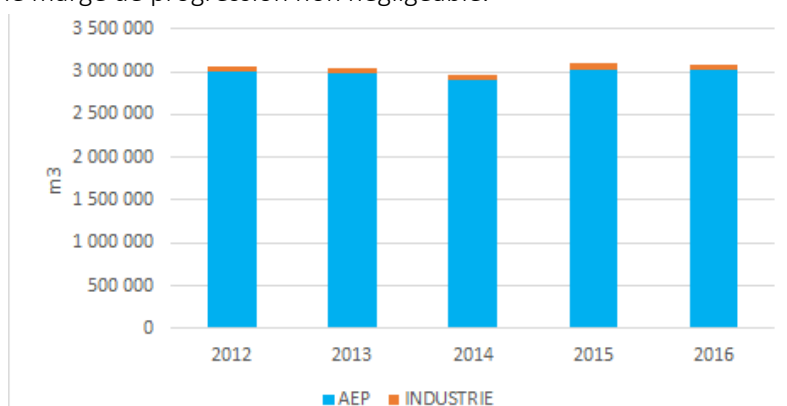


Figure 1 : Evolution des prélèvements soumis à redevance par type d'usage de 2012 à 2016 (source : BNPE)

Le territoire du SAGE bénéficie d'un contexte hydrogéologique favorable lié à la nappe de la craie. Effectivement, les cours d'eau du territoire présentent un **régime hydrologique très régulier**, lié au tamponnement de l'aquifère crayeux. Les débits sont ainsi relativement constants et restent élevés même en période d'étiage. Ceci étant les sources et petits affluents restent **sensibles aux étiages**, en lien avec l'évolution naturelle de la piézométrie de la nappe alimentant les cours d'eau du territoire.

Les tendances piézométriques décorrélées des tendances climatiques **ne mettent pas en évidence de déséquilibre quantitatif** sur la masse d'eau souterraine au regard des prélèvements présents sur le territoire du SAGE.

L'enjeu « gestion quantitative » en termes d'impacts sur les fonctionnalités des milieux aquatiques et de satisfaction des besoins en eau sur le territoire apparaît ainsi faible. Ceci étant, **le dérèglement climatique** pourrait nuancer légèrement ce constat positif. Effectivement, les débits des cours d'eau devraient diminuer du fait d'une évaporation accrue.

La sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le territoire apparaît satisfaisante hormis sur le **captage grenelle de Limésy** où on note **l'absence de solutions de secours**. La non dégradation voire l'amélioration de la qualité des eaux brutes apparaît primordiale sur ce captage, ainsi que sur le **captage grenelle d'Héricourt en Caux** (hors du territoire du SAGE mais alimentant une bonne partie de la communauté de communes de la région d'Yvetot).

BILAN SUR L'ENJEU « GESTION QUANTITATIVE DES RESSOURCES »

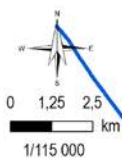
□ Communes alimentées par les captages (correspondance couleur)

Captages

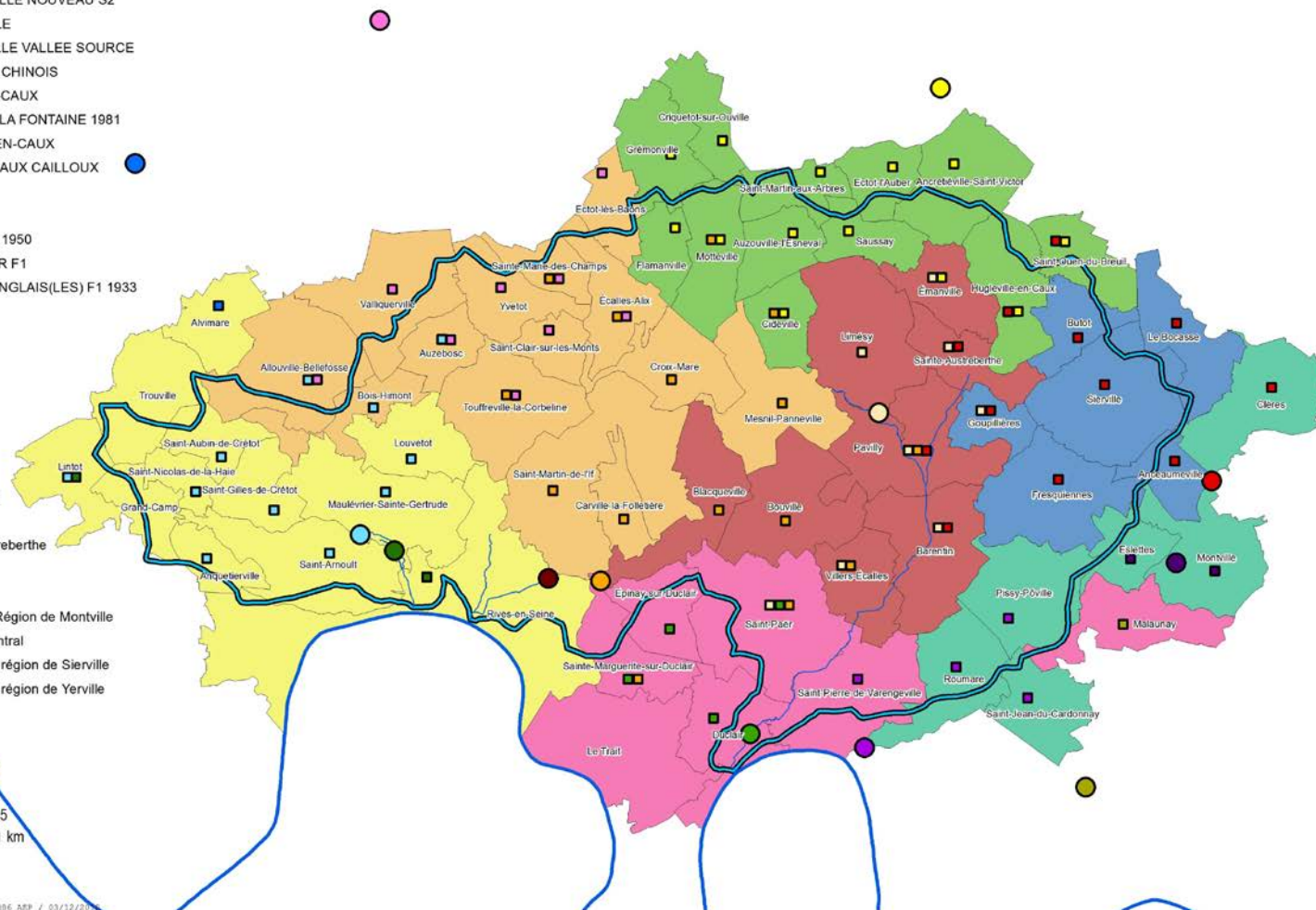
- ANCEAUMEVILLE NOUVEAU S2
- BLACQUEVILLE
- BOURDAINVILLE VALLEE SOURCE
- DUCLAIR - LE CHINOIS
- FAUVILLE-EN-CAUX
- HENOUVILLE LA FONTAINE 1981
- HERICOURT-EN-CAUX
- LA FONTAINE AUX CAILLOUX
- LIMESY
- MAROMME
- MAULEVRIER 1950
- MONTMELLER F1
- MONTVILLE ANGLAIS(LES) F1 1933

Structures avec la compétence AEP

- CC Caux-Austreberthe
- CCCVS
- CREA
- SIAEPA de la Région de Montville
- SIEA Caux-Central
- SMAEPA de la région de Sierville
- SMAEPA de la région de Yerville



Source: référence AOS PPA_110396_AEP / 03/12/2011



La gestion quantitative de la ressource est un enjeu faible sur le territoire des 6 vallées.

Contexte hydrogéologique favorable : forte productivité de l'aquifère crayeux et tamponnement des variations des débits des rivières → Soutien important des rivières en période d'étiage limitant l'impact sur les fonctionnalités des milieux aquatiques

Absence de déséquilibre entre besoins en eau des différents usages et capacité de renouvellement de la ressource → besoins en eau satisfaits sur le territoire



Absence de sécurisation sur le captage Grenelle de Limésy → la non dégradation voire l'amélioration de la ressource sur cette zone (ainsi que sur le bassin d'alimentation des captages d'Héricourt classé Grenelle) est un enjeu majeur.

3. MAITRISE DU RISQUE D'INONDATION

La gestion du risque d'inondation est un enjeu fort. Le territoire du SAGE est effectivement très sensible aux inondations, notamment celles liées au ruissellement des eaux du fait des sols limoneux présents.

Ces phénomènes d'inondation pourraient être accentués avec le dérèglement climatique ainsi que par l'évolution régulière de l'occupation des sols : **artificialisation des sols en zone urbaine et disparition des herbages**.

Bassin Versant	Année	Herbages	Cultures	Bois	Zones urbanisées
Austreberthe	1973	40,1%	35,0%	10,0%	15,0%
	2008	24,1%	45,8%	11,0%	19,0%
	2015	21,3%	48,8%	11,1%	18,7% ¹
Rançon	2008	28,3%	41,7%	15,2%	14,8%
	2016	25,0%	44,0%	15,3%	15,7%
Sainte-Gertrude/Ambion	2005	26,3%	36,4%	29,0%	8,2%
	2015	22,3%	39,6%	29,0%	9,1%
Fontenelle	2008	28,8%	41,3%	19,9%	10,1%
	2015	27,0%	42,7%	19,9%	10,3%

Figure 2 : Evolution de l'occupation du sol par bassin versant (Source : SMBVAS)

Le maintien des couverts permanents (surfaces en herbe, forêts) apparait ainsi comme un enjeu majeur sur le territoire du SAGE. Au niveau des zones urbaines, la maîtrise des eaux de ruissellement est également un enjeu fort.

Différents outils sont en place et formalisent la politique de gestion des risques d'inondation sur le territoire.

Les ouvrages hydrauliques réalisés par les syndicats de bassin permettant de diminuer les débits produits par les sous-bassins versants pour les crues historiques (périodes de retour de 5 à 30 ans) pourraient voir à terme leur efficacité réduite dans le cas de la disparition d'herbages : en se basant sur une moyenne annuelle de disparition de 100 ha de prairies, l'augmentation du volume ruisselé induit par cette disparition d'herbe équivaldrait à terme au volume total de stockage des ouvrages annulant ainsi totalement les gains des ouvrages du SMBVAS et du SIRAS

Bien que le retournement d'herbages soit soumis à l'avis des syndicats de bassin versant, ce dispositif connaît certaines limites (avis non demandé, avis non suivi ou en partie, zones tampons compensatoires non réalisées...).

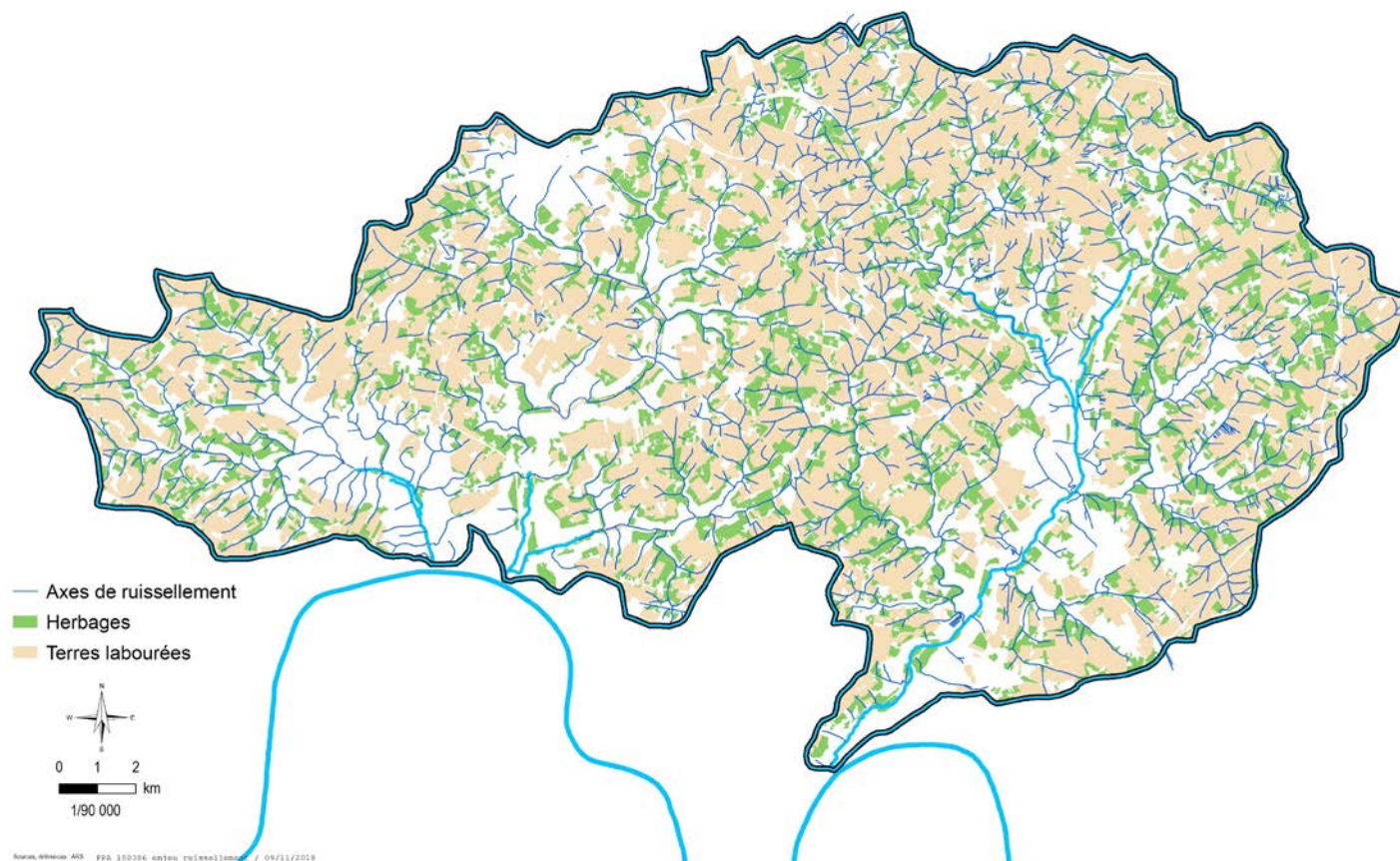
De la même manière, les projets d'hydraulique douce lancés il y a 10-15 ans connaissent une baisse d'implication des agriculteurs, qui se traduit par le manque d'entretien voire la destruction d'anciens ouvrages (haies, fascines) et le faible nombre de nouvel aménagement. Le volontariat présente des limites et ne permettra pas à lui seul de compenser les effets de la modification du paysage agricole.

¹ La faible diminution des zones urbanisées observée entre 2008 et 2015 sur le bassin versant de l'Austreberthe peut être due à une différence de méthodologie utilisée pour l'analyse de l'occupation du sol.

La connaissance des phénomènes d'inondations sur le territoire est relativement bonne. Cependant, certains points demanderaient à être approfondis.

- La hiérarchisation des **axes de concentration sensibles à l'érosion linéaire** apparaît importante pour envisager, dans le cadre de l'écriture du SAGE, des actions particulières sur ces zones comme le maintien des couverts végétaux permanents.
- Une cartographie des **parcelles stratégiques** au vu des différents enjeux (inondations, eau potable, ...) pourrait être établie et servir de base à l'écriture d'un article du règlement du SAGE.
- La mise en œuvre des **schémas de gestion des eaux pluviales** sur le territoire doit également être généralisé et mené à une échelle pertinente.

BILAN SUR L'ENJEU « RISQUES »



La maîtrise du risque d'inondations, notamment celles liées au ruissellement des eaux est un enjeu fort sur le territoire des 6 vallées.

Facteurs explicatifs :

- Contexte physique défavorable :
 - sols limoneux particulièrement sensibles à l'érosion.
 - Talweg encaissés
- Accentuation de l'aléa ruissellement par les usages présents sur le territoire :
 - Évolution de l'assolement : diminution des prairies au profit des terres labourées
 - Destruction d'éléments du paysage
 - Imperméabilisation des sols avec le développement de l'urbanisation

Réponses existantes :

- Outils de gestion des risques d'inondation (SLGRI, PAPI sur le bassin de l'Austreberthe et PAPI d'intention sur le TRI Rouen-Louviers-Austreberthe, PPRI en cours sur les bassins de l'Austreberthe et de la Rançon - Fontenelle).
- Réalisation d'ouvrages hydrauliques par les syndicats de bassin et le SIRAS
- Aménagement d'hydraulique douce



- ➔ Efficacité des ouvrages de lutte conditionnée par le maintien des couverts permanents (herbages et forêts)
- ➔ Suivi des avis des syndicats de bassin sur les retournements d'herbage peu satisfaisant
- ➔ Baisse d'implication dans les projets d'hydraulique douce

4. QUALITE DES RESSOURCES EN EAU

Paramètres azotés

Les eaux des cours d'eau et les eaux souterraines du territoire des 6 Vallées connaissent des concentrations importantes en nitrates, supérieurs au seuil de vigilance (25mg/L). En particulier, les cours d'eau de la Sainte-Gertrude et la Rançon apparaissent comme les plus impactés (≈ 32 mg/L) et les captages de Limésy (alimentant un tiers de la population du SAGE) et d'Héricourt en Caux (alimentant une partie de la population du territoire du SAGE). L'amélioration de la qualité des eaux de ces captages apparaît comme un enjeu fort au vu de leur rôle stratégique dans l'alimentation en eau potable du territoire.

Cet état de la qualité des eaux est à mettre en lien avec la **dominance des systèmes de grandes cultures** où les céréales d'hiver reviennent régulièrement dans les rotations (aucun prélèvement d'azote entre le semis et le tallage, de novembre à janvier, principale période d'excédent hydrique et donc de lessivage de l'azote) et la **régression des prairies permanentes** qui constituent des zones tampons. **Les flux de nitrate sont très largement d'origine agricole. L'inertie liée à la nappe de la craie** fait que la qualité de l'eau mesurée actuellement est l'image de l'usage des sols d'il y a plusieurs dizaines d'années.

A noter que le **dérèglement climatique** pourrait induire une augmentation des concentrations en nitrates : effectivement, même si l'évolution de la pluviométrie est difficilement appréhendable, il est certain que l'évapotranspiration augmentera, induisant une diminution de la dilution des nitrates lessivés.

Ici encore, le maintien des prairies est un véritable enjeu pour le territoire.

Paramètres phosphorés

Les concentrations des paramètres phosphorés mesurées sur les différents cours d'eau du territoire témoignent d'un **bon état global**. Les pics de concentration en phosphore, qui restent faibles et ne remettent pas en cause l'atteinte du bon état, sont liés à des **rejets de l'assainissement collectif et individuel** et à une pollution diffuse liés à l'érosion des sols agricoles.

L'enjeu sur le phosphore apparaît donc faible. Pour limiter les pics de concentration, il s'agirait de maîtriser la collecte des effluents et de leur transfert à la station d'épuration et de maîtriser le ruissellement (couverture des sols pendant l'automne et l'hiver, maintien des herbages), de maintenir et restaurer les éléments du paysage faisant obstacle aux ruissellements (haies, talus).

Produits phytosanitaires

Les teneurs en pesticides sont conformes au bon état chimique et au bon état écologique des masses d'eaux de surface. Des **dépassements sur les eaux souterraines** de la norme de 0,1 $\mu\text{g/l}$ sont observés sur les captages de Limésy ainsi que d'Héricourt en Caux. La réduction des pollutions des eaux souterraines par les produits phytosanitaires est ainsi un enjeu majeur pour l'alimentation en eau potable, le traitement de ces micropolluants induisant des coûts importants (équipement des usines de production d'eau par des filtres à charbon actif et entretien / renouvellement de ces filtres).

Au vu de la réglementation sur les usages des collectivités et des non professionnels, les perspectives du SAGE portent sur la **réduction de l'usage agricole et la réduction du risque de transfert au milieu** (via

le maintien des prairies, la protection des bétoures et la mise en place et le maintien des aménagements d'hydraulique douce) sur les zones d'alimentation des captages d'eau potable.

Turbidité

Les captages de Limésy, de Maulévrier-Saint Gertrude et d'Héricourt en Caux montrent une grande sensibilité à la turbidité après les fortes pluies, du fait de l'engouffrement des ruissellements chargés de matières en suspension vers les eaux souterraines, via les bétoures et le karst.

Ces turbidités importantes induisent la mise en place de traitement ad hoc sur les **usines de production d'eau potable au coût conséquent** ou l'arrêt de la production pour laisser passer les pics de turbidité et de pollution associée.

Les facteurs aggravant à ces phénomènes de ruissellement et d'érosion sont le retournement des herbages, le travail du sol (tamisage pour les pommes de terre...), le tassement des sols (récolte des betteraves...), la faible teneur en matière organique des sols ...

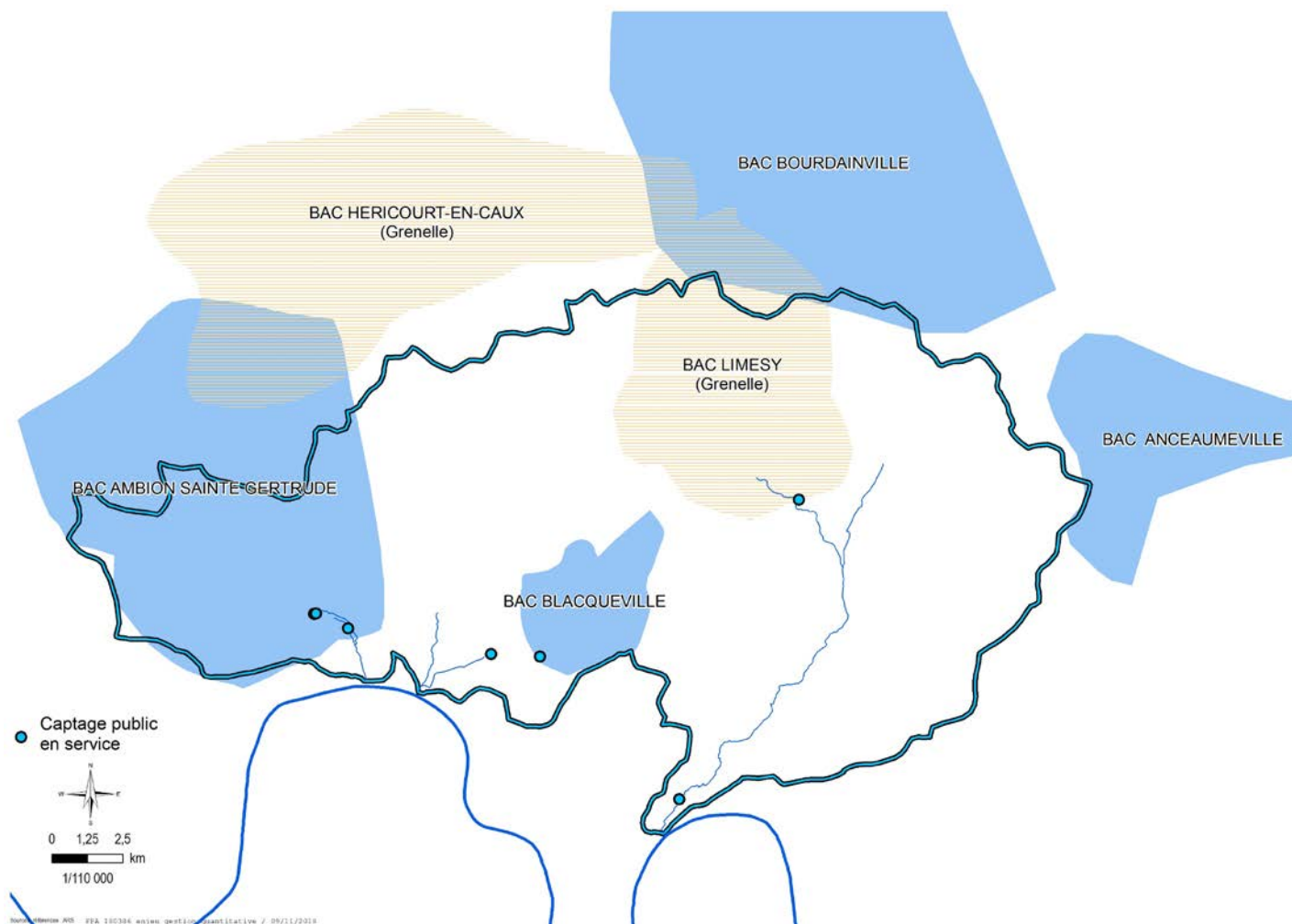


La **maitrise du ruissellement pour limiter l'érosion des sols** est un enjeu majeur sur le territoire pour limiter les épisodes de turbidité des eaux et pollutions associées et l'impact sur la production en eau potable.

Autres substances

Des substances spécifiques sont identifiées dans les eaux de surface du territoire : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), Organo-halogénés volatils (OHV) et le N-Nitrosomorpholine. Elles ont pour origine le transport, le chauffage domestique et l'industrie. Le recensement des rejets d'eau du réseau routier vers le milieu serait à identifier ainsi que les rejets d'assainissement et autres en temps de pluie.

BILAN SUR L'ENJEU « GESTION QUALITATIVE DES RESSOURCES EN EAU »



La qualité des eaux est un enjeu fort à l'échelle des Bassins d'Alimentation de Captages (BAC) grenelle de Limésy et d'Héricourt en Caux, hors territoire du SAGE (Problématiques nitrates, turbidité et pesticides) mais également sur le BAC de Maulévrier-Sainte-Gertrude (épisodes de turbidité)

Contexte défavorable :

- inertie de la nappe
- Bétoires : connexions avec les eaux de ruissellement
- dominance des systèmes de grandes cultures avec la simplification des rotations (retour fréquent du blé et faible diversité de cultures dans la rotation) et le développement des cultures industrielles à fort niveau de fertilisation (pommes de terre, ...) → Enjeu de maintien des surfaces en herbe

Réponses existantes :

- Animation BAC
- Aménagement d'hydraulique douce

- ➔ Suivi des avis des syndicats de bassin sur les retournements d'herbage peu satisfaisant
- ➔ Baisse d'implication dans les projets d'hydraulique douce

5. VALORISATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET ASSOCIES

Cours d'eau

L'état des cours d'eau est bien connu grâce aux Programmes Pluriannuels de Restauration et d'Entretien (PPRE) en cours. La sédimentation dans les cours d'eau des particules fines érodées **colmater** leur lit et homogénéise les habitats physiques. **L'artificialisation** en milieu urbain du lit et des berges modifie les écoulements. **L'exploitation de la force motrice, l'agriculture et l'industrialisation** ont favorisé le recalibrage et rectification des tracés des cours d'eau. Les **ouvrages** en travers (seuil, barrage ...) perturbent le **déplacement des sédiments et la circulation des poissons**. Les espèces invasives, tant animales que végétales limitent la biodiversité des cours d'eau.

Chaque bassin versant (Caux Seine et Austreberthe-Saffimbec) a des spécificités et un historique particulier :

- Sur l'Austreberthe-Saffimbec : l'artificialisation du cours d'eau en milieu urbain est à l'origine d'écoulements torrentiels sur certains tronçons ne correspondant pas à la typologie de référence de ce cours d'eau. Dans le cadre du PPRE, un focus a été fait sur la continuité latérale, une politique d'acquisition foncière de 80% des ZH du fond de vallées a été menée par le SIRAS. En revanche, moins d'actions ont été portées sur la restauration de la continuité écologique. A noter que le taux d'étagement² sur l'Austreberthe est évalué à 51%, bien au-delà de l'objectif de 30% fixé par le PLAN de GEstion des POissons Migrateurs (PLAGEPOMI).
- Sur la Sainte-Gertrude, l'Ambion, la Rançon et la Fontenelle : les profils sont moins marqués par l'urbanisation. En revanche, ces cours d'eau sont marqués par un manque d'apports de sédiments grossiers et le colmatage du lit mineur par les limons. La réalisation des PPRE s'est occupée de la restauration de berges, de travaux sur la continuité écologique et de la lutte contre les espèces invasives sur les cours d'eau. En revanche, les thématiques de la continuité latérale et la valorisation des zones humides (hors zones humides remarquables faisant déjà l'objet d'une protection et d'une gestion adaptée) sont à développer.

La stratégie retenue pour la valorisation des milieux aquatiques par la CLE devra ainsi s'adapter à ces spécificités.

Un diagnostic précis des massifs des espèces invasives, de leurs dynamiques d'extension et des risques encourus sera nécessaire pour pouvoir établir ensuite un plan de gestion et de lutte contre leur expansion.

Les différentes actions visant à améliorer la qualité des eaux ainsi qu'à maîtriser le ruissellement contribueront de fait également au bon fonctionnement des milieux.

² Le Taux d'étagement est le rapport de la somme des hauteurs de chute des obstacles à l'écoulement sur le dénivelé naturel des drains principaux de la masse d'eau. Cet indicateur cible la perte de pente naturelle liée à la présence des ouvrages transversaux. Cet indicateur physique vise globalement la perte de fonctionnalité induite par les ruptures artificielles de continuité longitudinale sur les cours d'eau.

Zones humides



Les zones humides sont peu étendues sur le territoire (223 hectares, soit 0,59 % de la surface totale du territoire du SAGE) mais certaines présente des **fonctionnalités spécifiques** ou **une biodiversité remarquable**. L'**anthropisation** des milieux (rectification des cours d'eau, drainage, l'urbanisation) ou encore la mise en culture des zones humides les ont altérées. En particulier, le caractère très urbanisé et **industrialisé** du bassin versant de l'Austreberthe, contrairement aux autres bassins, impacte fortement la fonctionnalité des zones humides (épuration, régulation hydrologique, écologique).

La **protection** des zones humides, y compris les mares, est un enjeu majeur sur le territoire du SAGE au vu de leur faible superficie résiduelle. Une **gestion adaptée** devra être mise en place.

La gestion des milieux aquatiques est à adapter aux spécificités du territoire des bassins versants Caux Seine et de celui de l'Austreberthe-Saffimbec et de l'historique des actions menées jusqu'alors.

Sainte-Gertrude, Ambion, Rançon et Fontenelle :

profils moins marqués par l'urbanisation que sur le bassin de l'Austreberthe.

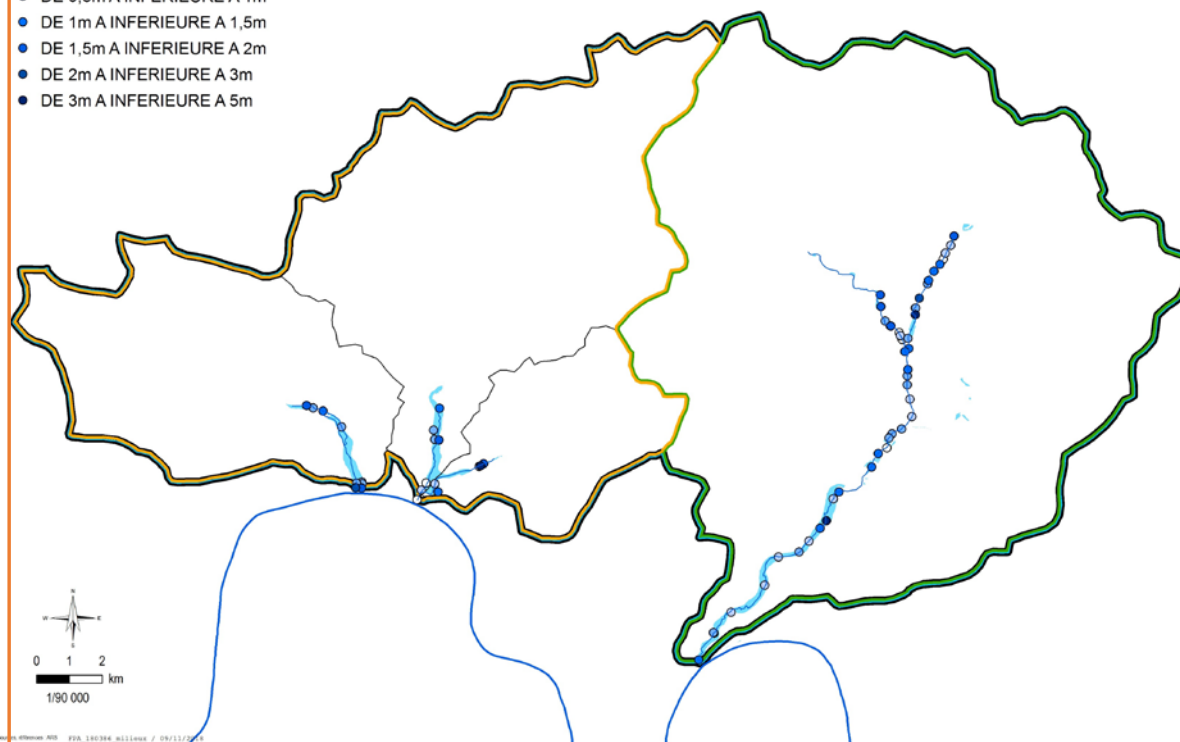
problématique de manque d'apports de sédiments grossiers et de colmatage du lit mineur par les limons.

PPRE en cours (restauration de berges, travaux sur la continuité écologique et lutte contre les espèces invasives sur les cours d'eau).

Thématiques de la continuité latérale et de valorisation des zones humides à développer (hors zones humides remarquables faisant déjà l'objet d'une protection et d'une gestion adaptée).

Obstacle à l'écoulement

- INDETERMINEE
- INFÉRIEURE A 0,5m
- DE 0,5m A INFÉRIEURE A 1m
- DE 1m A INFÉRIEURE A 1,5m
- DE 1,5m A INFÉRIEURE A 2m
- DE 2m A INFÉRIEURE A 3m
- DE 3m A INFÉRIEURE A 5m



Austreberthe-Saffimbec :

cours d'eau très anthropisé marqué par l'artificialisation des tracés et des profils de berges en secteur urbain à l'origine d'écoulements torrentiels sur certains tronçons ne correspondant pas à la typologie de référence de ce cours d'eau.

colmatage du lit mineur lié à l'érosion.

entraves à la continuité écologique induites par les ouvrages.

Actions réalisées dans le cadre du PPRE. Focus réalisé sur la continuité latérale, moins d'actions ont été portées sur la restauration de la continuité écologique ainsi que sur la lutte contre les espèces invasives.

6. HIERARCHISATION DES ENJEUX

Enjeux	Composantes	Causes principales du problème	Hiérarchisation au vu des éléments à disposition	Manque de données
Qualité des eaux	Azote	Lessivage des sols agricoles (dominance des systèmes de grandes cultures avec la simplification des rotations et le développement de cultures industrielles à fort niveau de fertilisation)	FORT sur BAC	Améliorer la connaissance sur l'assainissement notamment sur l'ANC ainsi que sur les rejets des systèmes d'assainissement en temps de pluie (à relativiser vu la hiérarchisation des sources) cartographie des parcelles stratégiques au vu des différents enjeux (inondations, eau potable, ...),
	Phosphore	Apports liés à l'assainissement (rejets en temps de pluie notamment) ainsi qu'à l'érosion et au lessivage des sols agricoles	FAIBLE	Hiérarchiser les axes sensibles à l'érosion
	Pesticides	Transfert des pesticides à usage agricole vers la ressource en eau	TRES FORT sur BAC	Cartographie, des parcelles et des axes de ruissellement stratégiques au vu des enjeux de la qualité de la ressource en eau potable Pratiques des gestionnaires de voirie Suivis de qualité des eaux superficielles complémentaires
	Autres micropolluants	Gestion des eaux de ruissellement Rejets industriels Sols pollués	FAIBLE	Rejet des eaux pluviales au milieu, Avancement des schémas directeurs d'assainissement pluvial Recensement des rejets industriels Cartographie des sols pollués Rejets en temps de pluie des systèmes d'assainissement et des réseaux d'eau de pluie
	Turbidité	Erosion des sols	MOYEN / FORT	Cartographie, des parcelles et des axes de ruissellement stratégiques au vu des enjeux de la qualité de la ressource en eau potable

Enjeux	Composantes	Causes principales du problème	Hiérarchisation au vu des éléments à disposition	Manque de données
Qualité des milieux	Milieux aquatiques	Erosion des sols Ruptures de continuité écologique Artificialisation des tracés et profils en travers	FORT	Cartographie des espaces de mobilité Taux d'étagement des cours d'eau (à venir)
	Zones humides	Anthropisation des milieux (rectification des cours d'eau, drainage, urbanisation) ou encore gestion agricole non adaptée des zones humides	FORT	Recensement des zones humides du plateau. Etude des fonctionnalités.
Gestion quantitative	Besoins / ressources - perspectives	Prélèvements Dérèglement climatique	MOYEN	Connaissance des prélèvements agricoles et besoins futurs Affiner la connaissance des performances des réseaux d'eau potable
Inondation	Gestion des ruissellements	Imperméabilisation des sols Pratiques culturelles favorisant le ruissellement	TRES FORT	Avancement de la mise en œuvre de schémas de gestion des eaux pluviales cartographie des axes de ruissellement et des parcelles stratégiques
Coordination des maîtrises d'ouvrage		Cloisonnement des maîtrises d'ouvrage dans leur domaine d'intervention	FORT	